

Atelier patrimoine culturel n°1 : Archives et archéologie

L'atelier 4, patrimoine matériel, a consacré une séance, le lundi après midi, aux communications des intervenants présents et aux débats sur les thèmes des archives et du patrimoine archéologique :

Fouad Soufi

Abderrahmane Khelifa

Sabah Ferdi

Nacéra Benseddik

Les deux intervenants qui n'ont pu venir devaient aborder le patrimoine urbain.

Fouad Soufi a posé la question du rapport entre les archives et le patrimoine en l'éclairant par la spécificité des archives qui est de s'inscrire dans la longue durée qui est en contradiction avec la gestion du temps présent, et peut conduire à considérer les archives comme inutiles, donc destructibles.

Cette situation est aggravée par l'émiettement de la gestion des archives et la sensibilité de la matière, en effet toute exposition d'archives est une prise de position.

Abderrahmane Khelifa montre les liens fondamentaux entre l'histoire et l'archéologie et particulièrement comment les fouilles peuvent amener à mieux connaître l'histoire et poser de nouvelles questions.

Il dresse ensuite un état exhaustif des fouilles en Algérie, faisant le bilan de l'archéologie musulmane.

Il signale aussi de graves exemples de dégradations de sites, rendues possible par l'inefficacité de la protection et qui s'expliquent essentiellement par le désintérêt vis à vis du patrimoine.

Sabah Ferdi pose la question des motifs du désintérêt pour le passé et dresse un état de la situation des musées et de leurs personnels.

La caractéristique essentielle est le manque de moyens des 43 musées reconnus et le manque d'autonomie de 33 d'entre eux. Les moyens disponibles sont souvent utilisés dans des conditions qui en obèrent l'utilité.

Le personnel, qui comprend des personnes très qualifiées, en est réduit à faire du gardiennage sans toujours avoir les moyens minimums d'un simple entretien conservateur.

Nacera Benseddik fait l'historique de l'évolution des idées, des conceptions de l'archéologie antique et des moyens mis en oeuvre. Son intervention met l'accent sur le blocage des possibilités de valorisation et pose la question du tabou de l'expression « Romano-africains ». Elle évoque les conséquences de la suppression de l'enseignement du latin.

Le vif intérêt porté au patrimoine en matière d'archives, d'archéologie et de musées a été exprimé lors des débats et est la cause de l'importante participation de non-spécialistes.

Une vision convergente de la situation s'est dégagée des états des lieux dressés par les communications de personnes et de personnalités différentes, parfois avec retenue, parfois de façon émouvante.

Le désintérêt social et financier vis à vis du patrimoine archéologique et des archives est tel que les destructions par négligence, manque d'entretien ou même parce que non considéré comme patrimoine, semblent anodines aux yeux de ceux qui en sont responsables.

Des pertes irréparables aux plans culturels, symbolique et même économique, en résultent, comme le montre les impacts de la valorisation de patrimoine dans certains pays. **Il y a en outre de grandes difficultés à faire de la recherche.**

L'attitude vis à vis du patrimoine n'est qu'un des aspects d'un problème global qui touche la société algérienne. On pourrait penser que cette situation constitue un problème spécifique au « fatras des archives et de l'archéologie ». Les conséquences d'une telle position dévalorisante ne peuvent pas être circonscrites au patrimoine archéologique et aux archives, comme la montre, à titre d'exemple sommairement abordé, l'évolution des villes algériennes.

La situation de nos villes, qui se caractérise par le désordre, l'homogénéisation et en même temps de profonds clivages, relève des causes de même nature. Ne prêtant pas attention au patrimoine hérité il n'y a pas de raison que l'on se soucie de léguer à ses enfants un patrimoine au moins équivalent à celui dont on a hérité. Cette attitude, qui se préoccupe exclusivement du présent et de ses problèmes, concerne à la fois, le passé dont on empêche les traces et les effets de se prolonger vers le présent et, le futur, qu'on néglige.

Pour les villes, une des conséquences en est l'étiollement de la volonté d'action globale, donc ne portant tous ses fruits qu'à long terme, sur la

ville. Le champ laissé à l'immédiateté du marché et le recul des projets urbains structurants ont permis aux tendances de la ville moderne de se développer : simplification de la structure urbaine, l'homogénéisation et éclatement de la forme, renforcement des clivages sociaux et spatiaux. La complexification de la structure urbaine qui résultait, entre autre, de la création de nouveaux espaces et de nouvelles fonctions pour répondre à de nouveaux besoins a cessé à partir des années 90. Il en résulte une augmentation des coûts de fonctionnement et une réduction des externalités positives. Le fait qu'aucun système urbain de transport en site propre, tel que le tramway ou le métro n'ait été mis en service alors que la situation y est favorable dans plusieurs villes en est un exemple.

La conception de l'identité perçue comme un héritage, face auquel le seul choix est d'être fidèle ou infidèle, c'est à dire de demeurer ce que l'on est ou de couper avec ses racines nous semble une des causes de la valorisation insuffisante du patrimoine.

Dans cette alternative, c'est à dire quel que soit le choix, le patrimoine culturel n'a pas de fonction autre qu'hédoniste, instrumentale (attraction de touristes) ou éventuellement symbolique. En effet, si l'identité n'est pas une construction, quelles autres fonctions peuvent avoir le patrimoine ?

Si l'identité est une construction permanente qui procède par rupture en s'appuyant sur des racines, le patrimoine acquiert une fonction essentielle, celle de matériaux à partir desquels on peut construire cette identité. Fanny Colonna, rebondissant sur la communication de Nacera Benseddik soulevant la question due au tabou du terme « Romano-africain » en a donné un exemple. C'est celui de la construction en France de l'idéologie unificatrice de « nos ancêtres les Gaulois » occultant l'occupation de la France par la civilisation basque avant l'arrivée des Celtes. La période qui a suivi n'est pas qualifiée comme celle de la colonisation romaine mais comme celle de la civilisation Gallo-romaine.

L'intérêt apporté au patrimoine est assez largement lié à l'idée de construction permanente de l'identité, pour s'adapter à un monde et à des valeurs en évolution, cette construction s'appuyant sur une production culturelle procédant par ruptures d'autant plus aisées que les racines sont profondes.

Les Chinois expriment un peu cette idée en disant « qu'un fleuve est toujours le même sans jamais avoir la même eau ». Je me permettrai de dire plutôt que, de ne jamais avoir la même eau fait partie de l'identité du fleuve.

La conception du droit, telle qu'on a l'impression qu'elle prévaut à travers le discours d'intervenants, est qu'une loi est destinée à être théoriquement intégralement appliquée et que ceux qui font la loi visent les effets recherchés par l'exposé des motifs.

Or cette attitude pose question, notamment si l'on considère que :

1/ Les juristes ont construit la notion d'effectivité d'une loi, ce qui revient à considérer que son application n'est pas théoriquement de 100 %. Le commandement, vieux de 5000 ans, « tu ne tueras point ton semblable » en est une illustration.

2/ Des motifs idéologiques peuvent amener à viser des effets différents de ceux annoncés, ce qui ne devrait pas leurrer les chercheurs. Deux exemples :

- La loi sur les aides à domicile en France en 2004 qui déclare favoriser tous les ménages et l'emploi, alors qu'une simulation a montré que son seul effet sera la baisse d'impôt pour les plus riches ;

- La loi sur les réserves foncières communales en Algérie qui devait faciliter l'accès au logement et lutter contre la spéculation contenant des dispositions en contradiction avec ses objectifs affichés. Elle était aussi trop simple avec 13 articles seulement pour résoudre les complexes problèmes de production à un coût socialement acceptable des terrains urbanisés en quantité et qualité suffisante.

Des recherches sur les conditions connexes à la patrimonialisation pourraient contribuer à une meilleure prise en compte des phénomènes patrimoniaux et urbains, les deux étant liés. Parmi les axes envisageables on peut citer :

- La sociologie des organisations, pas du point de vue du travail, mais du point de vue des stratégies et processus de prises de décision.

- L'histoire urbaine de façon générale et de façon plus spécifique en remontant à partir du présent, c'est à dire des traces existantes, pour les mettre en valeur.

- La création de valeurs, les stratégies patrimoniales et d'épargne familiale en relation avec les stratégies immobilières, les fonctions de l'immobilier et les modalités d'accès à la construction.

- Les modalités de production du cadre bâti, jeux des acteurs, rôle des instruments d'urbanisme et des politiques publiques, périodisation, évolution des typologies et des règles de composition urbaine.

- Les études comparatives internationales pour connaître et diffuser des théories et des savoirs ou pour accompagner et élargir des recherches nationales sur la valorisation des monuments, la politique et la pédagogie

des musées, les motivations du financement de la préservation et les modalités de sa mise en œuvre.

Une production culturelle et scientifique plus importante, est un des moyens de dépasser les obstacles actuels que rencontre cette production. C'est aussi une des façons d'intégrer le patrimoine dans la vie du pays en contribuant à lui donner sa fonction.

Le CRASC s'y emploie en ce qui le concerne et nous ne peut que lui souhaiter du succès, ainsi que du courage et de la ténacité à son personnel et à tous les chercheurs.

Le Rapporteur :

Mr Tewfik GUERROUDJ*

* Architecte - économiste